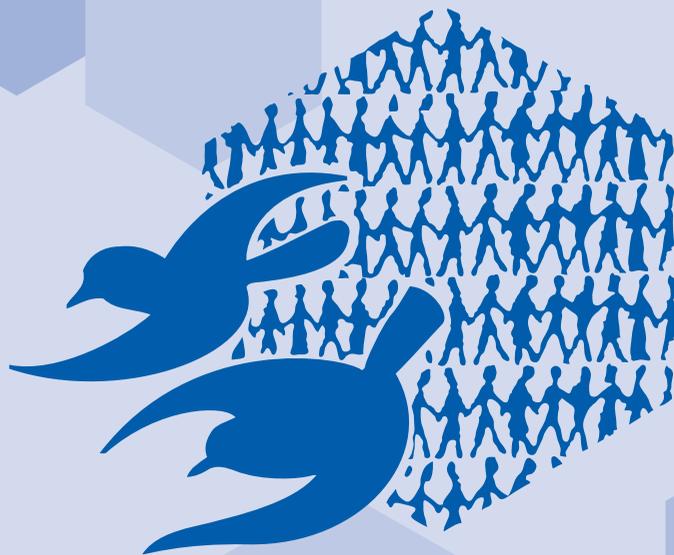


démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1983. Démographie et destin des sous-populations - Actes du colloque de Liège, septembre 1981,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7004-4, 452 pages.

UTILITE ET DEFINITION DU CONCEPT

"ETHNIE" EN DEMOGRAPHIE AFRICAINE*

MPEMBELE SALA-DIAKANDA

(Université de Kinshasa, Zaïre)

"En premier lieu, il convient de récuser toute identification du fait "ethnique" à des faits de survivance d'un passé "archaïque". Une telle confusion est courante dans le langage et les analyses habituelles des réalités africaines".

Guy NICOLAS**/28/

I. INTRODUCTION

La présente communication s'inscrit dans le cadre de la séance sur la "définition, l'identification et l'observation des sous-populations". Elle se propose de présenter très brièvement certains résultats de nos travaux sur les ethnies de la partie occidentale du Zaïre. Nous parlerons d'abord de l'utilité de tels groupes dans la recherche démographique, avant d'examiner le difficile problème de leur définition et de critères à mettre en jeu pour le regroupement des tribus en des ensembles plus larges, mais culturellement homogènes. Nous voulons simplement montrer que, d'une part, le démographe ne peut ignorer la réalité ethnique dans la tentative de compréhension de la complexe réalité sociale des populations africaines et que, d'autre part, le recours à des critères objectifs de type démographique (peuplement urbain, caractère endogamique de la nuptialité,...) peut permettre, en conjonction avec des critères plus classiques (langue, système de filiation, valeurs, us et coutumes,...), de parvenir à une définition relativement satisfaisante de sous-populations culturellement homogènes.

II. DE L'UTILITE DU CONCEPT "ETHNIE" DANS LA RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE

Face à la question : faut-il, ou non, continuer à utiliser le concept "ethnie" dans les analyses démographiques, deux principales opinions s'affrontent. La première consiste à dire que l'ethnie perd de plus en plus son rôle de différenciation significative entre individus et que, vu la difficulté qu'il y a à définir ce concept, il devrait être abandonné. Certains vont même jusqu'à dire que la prise en considération de l'ethnie dans une analyse démographique peut hypothéquer les résultats de cette analyse. Le deuxième courant, beaucoup plus réaliste à nos yeux, veut que des études soient faites, dans le cadre africain particulièrement, afin de déterminer si oui ou non l'appartenance à tel groupe culturel plutôt qu'à tel autre (avec tout ce que cela implique au niveau comportemental) n'est plus -ou n'a jamais été- une des variables cruciales dans l'explication des comportements démographiques des individus, surtout en milieu rural africain.

Les deux courants étaient présents au Colloque de démographie africaine

*L'auteur remercie MM. Dominique TABUTIN et Eric VILQUIN du Département de Démographie de Louvain pour leur relecture critique du manuscrit.

**Les références entre crochets renvoient à la bibliographie ci-après.

d'Abidjan /27/, /37/ où, après un dialogue parfois passionné et donc difficile, "la grande majorité des participants a reconnu que la réalité ethnique est inscrite sur le terrain et que ce concept ne peut être ignoré en démographie, même si, (comme les autres concepts) sa définition n'est pas toujours aisée (notions de clans, de tribus, etc.). Il a été souligné aussi, au cours de ce Colloque, que si quelques États ont voulu écarter ce concept de leurs recensements, c'était essentiellement dans un but politique (viser à réaliser l'unité nationale) (1) et non démographique" /6/. De leur côté, F.E. Kobrin et C. Goldscheider soulignent que "si les facteurs ethniques continuent à différencier les processus sociaux, et si les communautés ethniques persistent, alors les composantes sociales, les processus et les contextes associés à l'ethnicité doivent être clarifiés" /19/.

Quelques bonnes raisons permettent d'ailleurs de comprendre pourquoi le démographe ne peut ignorer la réalité ethnique. Outre le caractère généralement endogame des unions matrimoniales, très peu de pays peuvent prétendre être constitués par des communautés culturellement homogènes entre elles et ayant toutes la même dynamique démographique. Il en résulte donc que, pour bien comprendre et maîtriser une dynamique nationale, il est impératif de connaître les dynamiques spécifiques des sous-groupes homogènes composant chaque ensemble national.

En effet, comme le signalent F.B. Bean et W.P. Frisbie et beaucoup d'autres "la démographie des groupes raciaux et ethniques est théoriquement importante, car la compréhension des caractéristiques et des processus des sous-populations est fondamentale pour toute compréhension de phénomènes appartenant à des populations plus larges ; elle a des implications politiques car les groupes raciaux et ethniques sont souvent la cible de programmes sociaux et économiques spéciaux, dont la mise en oeuvre est difficile sans connaissance démographique des groupes particuliers auxquels ces programmes sont destinés" /2/, /8/, /10/, /31/. En Afrique tropicale, par exemple, il est impossible de comprendre pourquoi "les maladies vénériennes circulent dans une société alors que leurs voisins sont indemnes" (avec toutes les conséquences que l'on sait sur la natalité), sans une connaissance même sommaire des moeurs sexuelles et des coutumes du mariage des tribus ou ethnies en présence /33/, /36/. Il en est de même pour la mortalité, surtout au cours de la première année de vie : les rites et pratiques de l'accouchement, parfois différents, peuvent expliquer une bonne part de la variation du niveau de mortalité infantile dans le Tiers-Monde /7/, /12/. Certes, le facteur ethnique n'est pas le seul élément susceptible d'expliquer les différences observées de fécondité, de mortalité ou de migration. Il n'en reste pas moins que, dans le cas de populations rurales du Zaïre, par exemple, la fécondité varie plus selon l'appartenance ethnique des individus que selon leur niveau d'instruction ou leur catégorie socio-professionnelle ou leur type de résidence en ville, même si l'on compare les populations monogames ayant eu au moins une naissance vivante /38/. Signalons aussi qu'il est apparu dans notre étude sur les populations zaïroises que, quel que soit le phénomène étudié, les variations inter-ethniques sont toujours supérieures aux différences sous-régionales, cadre de l'analyse classique /38/, /39/.

(1) Du point de vue strictement politique, nous dirons simplement : découvrons nos différences et nos ressemblances pour bâtir notre unité (politique) sur une base plus solide. Que l'on pense un instant au puzzle !

Il est donc souhaitable, en définitive, de retenir le concept "ethnie", car il est un des facteurs cruciaux dans l'explication des comportements individuels des populations africaines, surtout en milieu rural.

Une fois reconnue l'importance des groupes ethniques dans l'explication des données collectées, la question qui se pose est celle de la définition de tels groupes et des critères à mettre en jeu pour déterminer l'appartenance de chaque individu à ces ensembles plus larges.

III. CONTRIBUTION DE LA DÉMOGRAPHIE A LA DÉFINITION DU CONCEPT "ETHNIE"

Il n'appartient pas au démographe de classer les tribus en groupes ethniques, car cela dépasserait ses compétences et demanderait des études particulières. S'il désire étudier les phénomènes démographiques dans différents groupes ethnoculturels, il doit s'informer auprès des ethnologues des classements existants, mais il ne lui est pas toujours possible de reprendre leurs catégories. En effet, d'une part, les effectifs observables lors des enquêtes, dans ces catégories, souvent extrêmement diversifiées, ne sont pas toujours statistiquement suffisants, surtout pour une analyse démographique. D'autre part, il n'y a pas unanimité parmi des ethnologues contemporains sur les critères de définition à la base des classements en tribus, ethnies ou groupes ethniques. Certains se fondent sur des critères linguistiques, d'autres optent pour des critères historiques ou culturels. Un Colloque récemment organisé à Paris par l'Association anthropologique internationale de langue française, a d'ailleurs abordé ce problème de la terminologie de base en anthropologie et génétique des populations /16/. Le problème est donc complexe. Il l'est d'autant plus qu'il n'y a pas davantage unanimité pour décider des points communs et des différences qui permettent d'opérer des regroupements en isolant certains éléments. Parlant des populations zaïroises, J. Vansina /42/ reconnaît dans sa tentative de définition de l'unité culturelle, matérialisée par la "tribu" ou le "peuple", que les (seuls) critères ethnologiques objectifs ne sauraient être appliqués.

Etymologiquement, le terme "ethnie" vient du mot grec "ethnos" qui veut dire peuple. Larousse définit l'ethnie comme étant un "groupement de familles dans une aire géographique variable, dont l'unité repose sur une structure familiale, économique et sociale commune, et sur une culture commune". Quant à la notion de culture, elle comprend, selon C. Winick, "tout ce qui, étant non biologique, est transmis socialement, incluant les schémas de comportements aussi bien artistiques, que sociaux, idéologiques, religieux, ainsi que les techniques qui visent à maîtriser l'environnement" (2). Même en ayant à l'esprit une définition aussi complète du terme culture, on a du mal à cerner la notion d'ethnie car la réalité qu'elle exprime se fait ou se défait par suite des contacts entre peuples (avec tout ce que cela implique au niveau des rapports entre groupes en présence), et offre des traits plus ou moins cohérents selon qu'on l'appréhende à un moment ou à un autre de son histoire.

L'ambiguïté du terme ethnie conduit à son remplacement par les mots tribu, race ou nationalité qui sont pourtant moins vagues et devraient donc faire l'objet d'une conceptualisation plus ou moins univoque. Or, nous avons vu que,

(2) Cité par J. Gomila /16/.

même entre les spécialistes de la question - à savoir anthropologues, ethnologues, sociologues- il n'y a généralement pas unanimité sur ce qu'est une tribu, une ethnie, une nation ou une race (3). Quelques définitions du concept ethnique permettent de s'en convaincre. Selon J.C. Willame "l'ethnie est un groupe socio-culturel qui utilise le plus souvent une langue particulière et manifeste une volonté ou une tendance à s'unir sur base d'un sentiment d'appartenance commune à une société caractérisée, objectivement ou subjectivement, par une culture commune" (4). De son côté, F.S. Hulse /17/ considère une ethnie comme une entité socio-culturelle reconnaissable, basée sur une forme quelconque de distinction nationale ou tribale et qui vit parmi d'autres groupes plutôt que dans son propre pays. Comparée à la première, la définition proposée par F.S. Hulse distingue de façon implicite, d'une part, les populations en situation de minorités, mais qui ont cependant conservé leurs traits culturels et, de l'autre, les populations "autochtones" considérées comme des groupes dominants (5). Une autre définition de la réalité "ethnique" est celle utilisée par F.E. Kobrin et C. Goldscheider /19/ qui mettent l'accent sur l'appartenance religieuse et la nationalité : "ethnicité est définie par l'auto-identification religieuse et par l'origine nationale des parents du répondant. Dans le cas où le répondant relèverait de plus d'un groupe ethnique catholique (p. ex. les Canadiens français, les Irlandais, les Italiens et les Portugais) à cause d'une ascendance mêlée, l'origine nationale du père du répondant était utilisée". Nous pourrions ainsi multiplier les exemples.

S'il est donc indéniable que la notion d'ethnie ou de groupe ethnique reste difficile à définir, la réalité à laquelle elle se réfère n'est cependant pas inexistante bien que sa perception soit parfois différente d'un contexte à un autre (6). Dans le contexte africain par exemple, c'est un fait évident, surtout en milieu rural, que les individus perçoivent mieux la réalité "tribale" que la réalité "ethnique", surtout lorsqu'ils n'ont jamais été en présence d'autres individus, différents. Il subsiste donc dans un tel contexte, une possibilité d'étudier les phénomènes démographiques dans les communautés culturelles "intérieurisées par les individus" en ce sens que chacun sait à quelle tribu il appartient, le problème de définir l'"ethnie" ne se posant alors plus au chercheur. L'inconvénient d'utiliser la tribu, qui est l'unité culturelle la plus homogène, reste alors fondamentalement la faiblesse des effectifs généralement enquêtés dans ce type d'unités.

(3) Pour une discussion de la terminologie, voir notamment J. Gomila /16/ et G. Nicolas /29/.

(4) Cité par G. Bernard /5/.

(5) Le caractère dominant ou minoritaire de certains groupes a souvent été utilisé pour expliquer les différences de fécondité (notamment) parmi les populations américaines. Il importe d'ailleurs de souligner ici que la notion d'ethnie, telle qu'on l'utilise aux Etats-Unis ou au Canada par exemple, n'a strictement rien à voir avec ce qu'on entend, en Afrique, par ethnie. A propos de ces minorités qualifiées d'ethniques, voir G. Nicolas /29/. Signalons enfin, en ce qui concerne la société zaïroise, que, même si on ne peut écarter l'éventualité selon laquelle les comportements procréateurs des individus dans cette société seraient liés à l'importance numérique relative de leur groupe respectif d'appartenance, nous ne pensons pas que ce problème ait atteint une acuité telle que la théorie dite de "minority-group status" puisse s'appliquer aux populations zaïroises. A propos de cette théorie, voir la bibliographie en annexe /15/, /18/, /35/, /40/.

(6) Nous en voulons pour preuve non seulement le fait que l'on cherche à définir cette réalité, mais aussi le fait que souvent les individus se marient à l'intérieur d'un cercle dont ils connaissent, eux, parfaitement les limites et le pourquoi de ces limites.

Amené à travailler sur un découpage ethnique des populations zaïroises, nous avons utilisé aussi bien les critères classiques (langue, histoire, système de filiation, ...) employés par les spécialistes que le phénomène d'ethnicité (y compris les tendances endogamiques de la nuptialité) et de solidarité en milieu urbain dans sa manifestation la plus durable : le regroupement, conscient ou non, de communautés culturellement homogènes dans l'espace urbain (Kinshasa) d'occupations récentes (7).

Cette démarche nous paraît essentielle pour mieux définir des groupes culturels plus larges. En effet, en milieu rural africain, chaque individu sait à quelle unité culturelle de base il appartient, mais n'a pas toujours conscience du groupe culturel plus large auquel peut se rattacher son clan ou sa tribu. Cela est dû au fait que, le plus souvent, dans son milieu d'origine et en l'absence de toute migration en dehors de ce milieu, l'individu ne se trouve presque jamais en face d'individus appartenant à d'autres clans ou tribus avec lesquels il partage parfois non seulement la langue, les valeurs, les croyances, les normes et les coutumes mais aussi, et surtout, la même manière de concevoir la vie et de se comporter. L'urbanisation récente des populations d'Afrique noire, en mettant en contact des populations qui, hier encore, s'ignoraient mutuellement, permet à l'individu, non seulement de se définir par rapport aux autres, mais aussi de choisir, parmi les urbanisés, ceux qu'il croit lui ressembler le plus culturellement et ainsi élargir son cercle de relations. On voit, par exemple, dans le milieu urbain, de plus en plus d'individus sortir de leur tribu pour épouser une personne d'une autre tribu, mais ce type de mariage reste cependant limité à certaines tribus (8). Lorsqu'on regarde les choses de plus près, en effet, on se rend vite compte que les groupes entre lesquels s'effectue la plus importante proportion de mariages inter-tribaux présentent des caractéristiques culturelles (langue, système de filiation, etc.) quasiment identiques. Les tendances endogamiques de la nuptialité (il s'agit ici de l'endogamie ethnique et non tribale) peuvent donc aussi servir de critère pour la définition de la notion d'ethnie.

Quant à la concentration ethnique dans l'espace urbain, deux exemples permettent de montrer que ce phénomène n'est pas rare dans les villes africaines (9). Parlant de la répartition, en 1958, des ethnies à l'intérieur de la ville de Pointe-Noire, F. Ganon /11/ fait remarquer que cette répartition "ne paraît pas présenter de caractère de regroupements raciaux mais que dans de nombreux

(7) Le degré de concentration ou de répulsion ethnique (selon que i est positif ou négatif) dans la ville de Kinshasa est mesuré par l'expression :

$$i = \frac{P_{iz}}{P_{iv}} - 1 \quad \text{où } \frac{P_{iz}}{P_{iv}} \text{ est la population (en \%)} \text{ du groupe } i \text{ dans la zone (ou commune) } z$$
$$\frac{P_{iz}}{P_{iv}} \text{ est la population (en \%)} \text{ du groupe } i \text{ dans la ville de Kinshasa.}$$

Plus i s'écarte de zéro, plus le peuplement de l'ethnie i dans la zone z concernée doit être attribué à autre chose qu'au seul fait du hasard.

(8) Dans la ville de Kinshasa par exemple, on a constaté que, parmi les ethnies ayant le degré d'endogamie le plus faible - à savoir les Bakongo du Mayombe, les Mongo des Lacs et les Mongo de la Ishuapa - une proportion non négligeable d'hommes de ces groupes ont pour épouse une femme d'un groupe ethnique voisin.

(9) A propos du phénomène d'ethnicité dans les villes d'Amérique, d'Asie ou d'Europe, voir notamment A. Cohen /9/, A. Girard /13/, F.G. Mittelbach et J.W. Moore /26/, D. Pienkos /30/, L.F. Tomasi /41/ et J. Véron /43/.

quartiers, le groupe Babembé, originaire du district de Mouyondzi (région de Niari - Bouenza), occupe la première place, surtout dans la partie sud-est de la ville, d'occupation plus récente, bien que l'ethnie d'origine, le groupe Villi, soit dominante pour l'ensemble de la ville avec ses 33,9 %. Les Babembé, deuxièmes par leur importance, ne font que 17,9 % de la population de la ville". M.A. Gèle /14/ cite de son côté le cas des villes du Danomey (actuellement Bénin) en ces termes : "... Porto-Novo est la ville des Gun, des Yoruba ou Nagot, des "Brsiliens" ou créoles tels que les Paraïso, les d'Almeida, Santos, Sacramento, Aboomey est demeurée la Cite Royale, peuplée essentiellement de fon et de Yoruba. Il en est de même d'Ouidan ; que ce soit à Ouidan, Porto-Novo ou à Aboomey, on trouve installée depuis la colonisation, une colonie de Haoussa" (10). Il signale d'autre part le cas de Cotonou qui, sous une apparence de ville neuve, cosmopolite et libre, est très tributaire des coutumes et reste authentiquement africaine ; la concentration ethnique y est cependant moins marquée, contrairement aux autres villes du pays. Comme on s'en rend compte, la ville fait ainsi en quelque sorte figure de laboratoire improvisé qui permet d'objectiver les affinités socio-culturelles qui existent ou qui s'établissent entre groupes d'individus.

Un autre critère susceptible d'être utilisé pour le regroupement des tribus en des ensembles plus larges est le niveau de fécondité réalisée au cours des vingt dernières années. Signalons cependant que si, outre les critères classiques (langue, histoire, système de filiation...), le recours aux critères plus démographiques (tendances endogamiques de la nuptialité, le peuplement urbain, le type de fécondité passée, etc.) nous a permis de constituer, pour la partie occidentale du Zaïre, dix ensembles caractérisés par une grande homogénéité intra-groupe et une hétérogénéité significative entre les groupes, seules des études intensives peuvent permettre de mieux comprendre les critères utilisés par les individus et qui conduisent au phénomène d'ethnicité en milieu urbain. De telles études permettent non seulement d'identifier les critères les plus pertinents, mais aussi de parvenir, peu à peu, à la formulation d'une définition plus générale et plus satisfaisante de la notion d'ethnie.

Signalons enfin que, pour éprouver le regroupement des tribus que nous avons proposé dans le cadre de notre étude sur la démographie ethnique du Zaïre /39/, deux tests ont été effectués, l'analyse de la variance et l'analyse factorielle des correspondances multiples dans sa partie relative au traitement de ce qu'il est convenu d'appeler "les variables illustratives" (11).

(10) Peulh, Bariba, venus du nord, qui vivent dans des quartiers appelés Zongo.

(11) Signalons que le test F de Snedecor, basé sur le rapport de deux variances (variance intra-groupe et variance inter-groupes), permet de décider si, dans l'ensemble, les groupes ethniques définis diffèrent les uns des autres. Ce test travaille essentiellement sur les niveaux des variables. Quant à l'analyse factorielle des correspondances multiples, elle permet de répondre à la question : dans quelle mesure les tribus classées dans un groupe ethnique donné présentent-elles les mêmes profils, eu égard aux variables utilisées et donc, en conséquence, s'agglomèrent-elles dans les environs immédiats du groupe ethnique en question ? Cette dernière méthode teste donc la ressemblance (ou la non-ressemblance) des profils des variables indépendamment de leurs niveaux.

Les résultats obtenus, sur 45 tribus (pour l'analyse de la variance) ou 20 749 femmes mariées (pour l'analyse des correspondances) et une vingtaine de variables, ne font subsister aucun doute : chacun des dix groupes est plus ou moins homogène et il existe entre eux une différence très significative. Mais les résultats de ces tests (variances "intra-groupe" non nulles, éloignement relatif de certaines tribus par rapport aux points-ethnies auxquels elles sont censées appartenir) nous obligent aussi à garder présent à l'esprit le fait qu'à l'intérieur d'un même groupe culturel et dans le vécu quotidien, certains sous-groupes (tribu, clan, famille, individu,...) peuvent garder une certaine "personnalité culturelle". Nous ne prétendons donc pas avoir défini des groupes ethniques identifiés selon des critères uniformes ; le terme "ethnie" désigne du reste des communautés humaines dont les clefs ou forces centripètes et centrifuges sont chaque fois différentes, quels que soient les efforts des hommes de science pour les situer dans des logiques théoriques uniformes. Il n'en reste pas moins que la validité du regroupement proposé paraît bien étayée.

IV. CONCLUSION

Après avoir montré pourquoi le démographe ne peut ignorer la réalité ethnique, surtout lorsqu'il étudie les populations africaines, nous avons vu que, outre les critères classiques (langue, histoire, système de filiation,...), le recours au phénomène d'ethnicité (peuplement urbain, caractère endogamique de la nuptialité,...) et de solidarité en milieu urbain peut aider, comme dans le cas du Zaïre, à délimiter des groupes de populations à l'intérieur desquels les membres se sentent culturellement proches. Il faut par ailleurs espérer que la recherche des critères utilisés par les individus dans le processus d'auto-identification et qui conduisent à ce phénomène, permettra d'en retenir les plus pertinents pour la formulation d'une définition plus satisfaisante du concept "ethnie". Seules des études intensives peuvent permettre d'y parvenir.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- /1/ BACK (Kurt W) : "New frontiers in demography and social psychology" Demography, IV, 1, 1967, 90-97.
- /2/ BEAN (F.B.) and FRISBIE (W.P.) (eds.) : The demography of racial and ethnic groups, New York/London, Academic Press, 1978, 321 pages.
- /3/ BEAUJOT (Roderic P.) : "Fécondité différentielle selon l'origine ethnique : quelques remarques théoriques", Cahiers Québécois de Démographie, V, 2, 1976, 27-44.
- /4/ BEAUJOT (R.P.), KAROL (P), KROTKI (J) and KRISHANAN (P) : "The effects of assimilation on ethnic fertility differentials", Paper presented at the meeting of the Population Association of America, St. Louis, Missouri, April 1977.
- /5/ BERNARD (Guy) : Ville africaine, Famille urbaine. Les enseignants de Kinshasa, Paris/La Haye, Ed. Mouton et IRES, 1968, 173 pages.
- /6/ BLANC (Robert) et al : "Compte rendu du Ve Colloque de Démographie africaine, Abidjan, 22-26 janvier 1979", Population 1, 1980, 212-224.

- /7/ CHANDRASEKHAR (S.) : "Infant mortality, population growth and family planning in India. Chapell Hill, The University of North Carolina Press, 1972, 399 p.
- /8/ CLIGNET (Rémi) and SWEEN (Joyce A) : "Ethnicity and fertility : implications for population programs in Africa", Africa, 48, 1, 1978, 47-65.
- /9/ COHEN (Abner) : Urban ethnicity, London/New York, A.S.A. Monographs, 12, 1974, 391 p.
- /10/ DEMENY (Paul) : "The demography of the Sudan : An analysis of the 1955-56 Census", in BRASS et Al., The demography of Tropical Africa, Princeton/New Jersey, Princeton University Press, 1968, 466-514.
- /11/ GANON (F) : Recensement démographique de Pointe-Noire, 1958; Résultats définitifs; République du Congo, Statistique Générale, 1961, 1E4 p.
- /12/ GERARD (H), GROSCLAUDE (A) et SALA-DIAKANDA (M) : "Aspects socio-culturels de la mortalité des enfants", in Chaire Quetel '79, La mortalité des enfants dans le Tiers-Monde. Orientations et méthodes de recherche; Département de Démographie de Louvain, Ordina Editions, Liège, 1980, 195-213.
- /13/ GIRARD (Alain) et al : Les immigrés du Maghreb. Etudes sur l'adaptation en milieu urbain. Travaux et Documents, Cahier n° 79, Paris, INED/PUF, 1977, 411 p.
- /14/ GLELE (M.A.) : "Le fait urbain au Dahomey", in Les agglomérations urbaines dans les pays du Tiers-Monde. Leur rôle politique, social et économique. Compte Rendu de la 34e session d'étude de l'INCIDI, 11 au 16 septembre 1967, Ed. de l'Institut de Sociologie, U.L.B., 1971, 144-167.
- /15/ GOLDSCHIEDER (Calvin) and UHLENBERG (Peter)R : "Minority group status and fertility" American Journal of Sociology, 74, 4, 1969, 361-372.
- /16/ GOMILA (Jacques) : "Définir la population", in JACQUARD, A. (éd.), L'étude des isolats. Espoirs et limites; Paris, INED, 1976, 5-36.
- /17/ HULSE (F.S.) : "Ethnic, caste and genetic miscegenation" Journal of Biosocial Science, Supplément n° 1, 1969, 31-41.
- /18/ JONSHON (Nan E) : "Minority-group status and the fertility of Black Americans, 1970 : a new look", American Journal of sociology, 84, 6, 1979, 1386-1400.
- /19/ KOBRIN (France E) and GOLDSCHIEDER (Calvin) : The ethnic factor in family structure and mobility, Cambridge, Ballinger, 1978, 257 pages.
- /20/ LEE (Anne) and LEE (Everett) : "The differentials fertility of the American Negro" American Sociological Review, 17, 4, 1952, 437-447.
- /21/ LEE (Anne) and LEE (Everett) : "The future of the American Negro", Social Forces, 1959, vol. 37, n° 3, pp. 228-231.
- /22/ LUNDE (Ander S) : "White-Nonwhite fertility differentials in the United States", Health, Education and Welfare Indicators, 1965, 1-16.
- /23/ MAZUR (Denis P.) ; Fertility among ethnic groups in the USSR", Démography, 4, 1, 1967, 172-195.

- /24/ MAZUR (Denis P.) : "Fertility among the nationality groups of Asia adjacent to ECAFE Region", in IUSSP, Contributed Papers, Sydney Conference, Australia, Canberra, 1967, 245-255.
- /25/ MAZUR (Denis P.) : "Birth control and regional differentials in the Soviet Union", Population Studies, 22, 3, 1968, 319-333.
- /26/ MITTELBACH (F.G.) and MOORE (J.W.) : "Ethnic endogamy : the case of Mexican Americans" American Journal of Sociology, 74, 1968, 50-62.
- /27/ NGWE (Emmanuel) : "Définition des concepts démographiques adaptés à l'Afrique. Le concept Ethnie", IFORD, Département de la Recherche, 1979, 3 pages (Présenté au Colloque de Démographie Africaine d'Abidjan, janvier 1979).
- /28/ NICOLAS (Guy) : "Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique Noire contemporaine", Revue Française de Science Politique, XXII, 5, 1972, 1017-1048.
- /29/ NICOLAS (Guy) : "Fait ethnique et usages du concept d'ethnie", Cahiers Internationaux de Sociologie, LIV, 1973, 95-126.
- /30/ PIENKOS (Donald) : "Ethnic orientation among Polish Americans", International Migration Review, XI, 4, 1977, 356-362.
- /31/ PODLEWSKI (André M.) : "Etude de la démographie des populations endogames de l'Afrique Noire" Communication au "Seminar of latin American and Canadian Scholars", Canada, Edmonton, 23-31 mai 1979, 18 pages.
- /32/ REDDY (Indira) and KRISHNAN (P.) : "Ethnic differentials in age at first marriage, Canada 1962", Journal of Comparative Family Studies, 7, 1, 1976, 55-63.
- /33/ RETEL-LAURENTIN (Anne Dr) : Infécondité en Afrique Noire; Maladies et conséquences sociales, Paris, Masson, 1974, 188 pages.
- /34/ RITCHEY (Neal P.) : "The effect of minority group status on fertility : A re-examination of concepts", Population Studies, 29, 2, 1975, 249-257.
- /35/ ROBERTS (Robert E.) and LEE (Eun Sun) : "Minority-group status and fertility revisited", American Journal of Sociology, 80, 2, 1974, 503-523.
- /36/ ROMANIUK (Anatole) : La fécondité des populations congolaises, Paris/La Haye, Mouton, 1967, 348 p.
- /37/ SALA-DIAKANDA (Mpembele) : "Le concept ethnie : une réponse à E. Ngwe", Département de Démographie de Louvain, Document de Recherche, n°16, janvier 1979, 7 pages (document présenté au Colloque de Démographie Africaine, Abidjan, 22-26 janvier 1979).
- /38/ SALA-DIAKANDA (Mpembele) : "Fécondité et caractéristiques socio-économiques et culturelles selon le milieu d'habitat au Zaïre", Département de Démographie de Louvain et Cabay éditeurs, Working Paper n° 80, janvier 1980, 34 p.
- /39/ SALA-DIAKANDA (Mpembele) : Approche ethnique des phénomènes démographiques : Le cas du Zaïre, Département de Démographie de Louvain et Cabay Editeurs, Recherches Démographiques, Cahier n° 4, Louvain-la-Neuve, 1980, 433 p.
- /40/ SLY (David F.) : "Minority-group status and fertility : an extension of Goldscheider and Uhlenberg", American Journal of Sociology, 76, 3, 1970, 443-459.

/41/ TOMASI (L.F.) : "The Italian community in Toronto : a demographic profile", International Migration Review, XI, 4, 1977, 486-513.

/42/ VANSINA (Jan) : Introduction à l'ethnographie du Congo, Kinshasa/Bruxelles, Editions Universitaires du Congo, 1966, 227 pages.

/43/ VERON (Jacques) : "Appartenance ethnique et comportement des populations de Malaisie et de Singapour", Population, 4-5, 1978, 937-950.